



Annonce d'ajout d'inspecteurs en CHSLD

La solution passe aussi par les comités des usagers et de résidents croit le RPCU

Montréal, 12 mars 2012 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) reconnaît le sérieux des ministres responsables de la Santé et des Services sociaux avec l'embauche de nouveaux inspecteurs, mais croit toujours que les comités des usagers et de résidents doivent être mis à contribution pour solutionner le problème dans les CHSLD.

« Les comités sont déjà des acteurs au sein des CHSLD mais leur rôle est mal connu » a déclaré monsieur Pierre Blain, directeur général du RPCU. « On devrait leur laisser faire leur travail et surtout leur donner les moyens pour le faire » a-t-il ajouté.

Le Regroupement provincial des comités des usagers a donc proposé aux ministres Bolduc et Vien un plan d'action pour être le maître-d'oeuvre de la satisfaction de la clientèle. En effet, les comités des usagers et de résidents ont pour tâche de faire l'évaluation de la satisfaction de la clientèle. Ils sont plus de 600 au Québec.

« Nous avons présenté aussi notre plan à l'AQESSS qui l'a reçu avec intérêt » a ajouté monsieur Claude Ménard, président du RPCU. « Il faut que tous les acteurs du milieu fassent leur part et c'est par l'action concertée que nous pourrions améliorer les conditions de vie des personnes vivant en CHSLD ».

Le RPCU reconnaît aussi l'importance de revaloriser le travail du personnel en CHSLD. Il faut que le personnel soit mieux formé et qu'on lui donne le temps de s'occuper correctement des personnes qui y vivent. *« Ce n'est pas l'ajout d'inspecteurs qui règlera tous les problèmes. La ressource principale du réseau de la santé et des services sociaux est notre personnel. Respectons-le! »* a ajouté Pierre Blain.

Pour de plus amples renseignements sur les comités des usagers, on peut consulter le site internet du RPCU à www.rpcu.qc.ca.

Profil de l'organisme

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. Sa mission est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux.